***BSP infos n°9* – janvier 2022**

***Informations municipales***

Chères Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 ! Qu’elle vous apporte santé, joie, bonheur et des bons moments de partage en famille, entre amis. Que vos projets puissent se concrétiser ! Que la vie reprenne normalement petit à petit …

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes en famille.

L’année 2021 a été encore très compliquée ! Mais nous allons vers des jours meilleurs … Il faut rester vigilant et se dire que des jours plus sereins arrivent, que nous allons pouvoir réaliser à nouveau des animations et rencontres dans le village. Les vœux de Monsieur Le Maire n’ont pas eu lieu à cause de la forte contagion du virus Omicron, mais nous allons rattraper le retard …

Prenez soin de vous et de vos proches.

André GAY et toute l’Equipe Municipale

|  |
| --- |
| * **URBANISME** |

À partir du 1er janvier 2022, il est possible de réaliser **vos demandes d’autorisations d’urbanisme en ligne**, gratuitement sur le site Loire Forez, de manière plus simple et plus rapide.

Certificat d’urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d’aménager : toutes ces demandes doivent faire l’objet d’une autorisation préalable délivrée par la commune avant d’entreprendre les travaux.

**JE CREE MON COMPTE SUR LE GUICHET-UNIQUE**, en me connectant avec le lien

[**https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique**](https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique)

**JE DEPOSE MON DOSSIER** sur mon espace personnel préalablement créé en suivant les instructions de la téléprocédure : saisie des informations nécessaires et téléchargement des pièces obligatoires.

Je peux suivre l’état d’avancement de mon dossier en me connectant sur mon espace personnel. J’échange avec la commune via le Guichet Unique sur toutes les étapes liées à l’instruction de mon dossier.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers, mais n’est pas une obligation pour vous. La commune continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

|  |
| --- |
| * **COMITE D’ACTION SOCIALE** |

Une collecte de livres va être réalisée pour organiser une foire aux livres au profit du Comité d’Action Sociale.

Des caisses grises seront mises à votre disposition à l’entrée de la Mairie où vous pourrez déposer vos livres. Merci d’avance pour vos dons. Nous vous tiendrons informés de la date à laquelle nous réaliserons cette manifestation.

|  |
| --- |
| * **ECOLE** |

* **Le nouveau tableau numérique est installé à l’école dans la classe des CM1 / CM2**

Les enfants vont pouvoir apprendre plus ludiquement. C’est un outil attrayant pour motiver les élèves à participer. Il permet de renforcer le travail d’équipe et l’interactivité entre les élèves et l’enseignant. Les élèves peuvent intervenir simultanément sur l’écran, celui-ci est capable de tout enregistrer. Les cours et les exercices peuvent être présentés sous tous les angles possibles, afin de favoriser la compréhension.

Un bel investissement pour l’apprentissage et l’avenir de nos enfants.

* **Logiciel cantine / garderie**

Le logiciel est en place. Les parents et les ATSEM se sont appropriés l’application. Nous allons recevoir deux tablettes numériques pour faciliter son utilisation au quotidien. RAPPEL : voici le lien pour créer votre compte et faire les démarches nécessaires pour les achats de tickets de garderie et de cantine :

parents.logiciel-enfance.fr/boissetsaintpriest

* ***Inscription ECOLE 2022 - 2023***

N’hésitez pas à venir préinscrire vos enfants. Sont concernés les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants dont les enfants fréquenteront l’école pour la première fois en 2022. Les personnes devront se présenter en Mairie, aux horaires d’ouverture, munies du livret de famille et d’un justificatif de domicile. Une attestation leur sera délivrée, elle sera nécessaire pour procéder à l’inscription définitive.

|  |
| --- |
| * **L’EQUIPE PMU (l’équipe en charge du projet attractivité des centres-bourgs)** |

L’équipe sera de retour le 9 février sur la commune pour échanger avec l’équipe municipale pour établir les fiches actions avec leur phasage.

A noter dans vos agendas : rendez-vous le jeudi 3 mars de 19 h à 20h30 à la salle du Gachet pour la réunion publique pour la restitution finale du projet. Cette réunion sera suivie d’un pot musical (si la situation le permet), nous vous tiendrons informés pour la suite.

Pour suivre l’activité et les évènements autour du projet, n’hésitez pas à aller sur leur blog :

https://cutt.ly/hRjtPZR

|  |
| --- |
| * **BIBLIOTHEQUE** |

L'animation à la bibliothèque du samedi 11 décembre 2021 a attiré quelques parents et enfants malgré le brouillard et le froid !

Nous avons commencé petit cette année mais nous espérons l'année prochaine faire beaucoup plus grand !

Merci à Loïs et Martine d'avoir fait la lecture aux enfants ! Et merci à Joëlle pour nous avoir prêté ses animations et figurines etc…

A NOTER : Permanence le samedi 12 février 2022 de 10 h à 12h.

***Le pass sanitaire est obligatoire*.**

|  |
| --- |
| * **LISTE ELECTORALE** |

Les élections arrivent …

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Pour mémo :

**Election Présidentielles** : les 10 et 24 avril 2022. Inscription possible en ligne jusqu’au 2 mars 2022 et le 4 mars en Mairie.

**Elections Législatives** : les 12 et 19 juin 2022. Inscription possible en Mairie jusqu’au 6 mai 2022.

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune en allant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Inscription possible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

N’hésitez pas à vous rendre en Mairie si besoin.

|  |
| --- |
| * **FRANCE SERVICES** |

***DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES EN ACCES LIBRE***

Les structures France Services mettent à disposition des **équipements informatiques en accès libre**, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi : numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos e-mails…

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l’utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Chaque mois, ils proposent également **gratuitement** des **ateliers collectifs de découverte et d’approfondissement de l’informatique** (sur inscription). Nous attendons le programme de Février. N’hésitez pas à le demander en Mairie.

Ces rendez-vous sont destinés à un public de niveau débutant à intermédiaire et permettent de prendre en main les outils numériques à votre rythme :

\* Découverte de l’informatique

\* Découverte de la tablette

\* Premiers pas sur internet

\* Envoyer un e-mail et une pièce jointe

\* Classer et ranger son ordinateur

\* Clé USB et documents…

Pour notre commune, le lieu se trouve à Saint Bonnet Le Chateau

Espace Déchelette | 1 route d’Augel 04 77 50 14 30 | [mfs.sbc@loireforez.fr](mailto:mfs.sbc@loireforez.fr)

|  |
| --- |
| * **UN PETIT GESTE POUR LA PLANETE** |

La Commune va mettre en place **une solution de collecte et de recyclage des masques à usage unique**.

Vous pourrez désormais venir déposer vos masques usagés dans les containers de collecte spécifiques. Ceux-ci seront disponibles à l’entrée de la Mairie et au Comptoir de Campagne. Les containers pleins seront ensuite acheminés dans une unité industrielle, qui fera un stockage longue durée et une hygiénisation, puis un tri et retrait des élastiques, broyage avec tri magnétique pour les barrettes métalliques et l’extrusion en granulés de plastique. Les masques seront ainsi transformés en granulés Polypropylène (matière première pour la production d’objets en plastique). Les barrettes métalliques iront dans le flux de recyclage dédié.

|  |
| --- |
| * **ASSOCIATIONS** |

**Le sou des écoles** : La marche du sou aura lieu le dimanche 2 février avec ses 3 parcours et ses ravitaillements copieux ! N'hésitez pas à venir découvrir nos jolis paysages entre amis, familles... Rendez-vous dès 7h30 au stade du Gachet. A vos baskets !

Le carnaval est prévu le 13 mars à la salle du Gachet mais sa réalisation dépendra de l’évolution de la situation sanitaire.

**Théâtre** : Le week end spectacle du 11 au 13 février 2022 de la troupe des Grol’ries des Ayasses à Saint Jean Soleymieux est annulé à cause de la forte épidémie du moment. Nous vous tiendrons informés pour la suite ….

|  |
| --- |
| * **MESSAGE DU PERE NOEL** |

Nous avons eu une vingtaine de lettres pour le Père Noël, il était ravi. Il a répondu un maximum aux enfants. Par contre, il nous a demandé de faire passer un message : « merci d’indiquer le nom, prénom et l’adresse de l’enfant pour que je puisse lui répondre l’année prochaine, j’ai réussi à trouver presque tout le monde…».

Nous remercions Irénée Luquet pour le prêt de ses beaux sapins pour la décoration du village pendant Noël. 😊

Bienvenue à nos petits bouts !

 **Anna BRANCION née le 24 décembre 2021**

**Ulysse Albin SZCZEPANSKI né le 9 janvier 2022**

 **Santé Bonheur !**

Téléphone : 04 77 76 34 88 Mail : [mairie@boisset-saint-priest.fr](mailto:mairie@boisset-saint-priest.fr) Page facebook : <https://bit.ly/38tDDxL>

IPNS